



LDTR (L 5 20): DECLARATION DE CENTRE DE VIE (attestation de domicile principal)

Je, soussigné-e _____,

- propriétaire
- copropriétaire
- propriétaire en main commune

de l'appartement suivant :

- adresse de l'immeuble : _____
- n° parcelle/commune : _____
- n° de lot PPE : _____
- étage : _____
- nombre de pièces RGL* : _____
- surface en m² : _____

- confirme y avoir constitué tant mon domicile principal, soit mon centre de vie, que mon domicile légal auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations, ce de manière durable.
- m'engage à y constituer, une fois les travaux autorisés et terminés, tant mon domicile principal, soit mon centre de vie, que mon domicile légal auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations, ce de manière durable.

Au reste, je ne manquerai pas d'aviser sans délai l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF-DALE) de tout changement et de lui produire tout document utile à cet effet.

Lieu :

Date :

Signature :
